

DEPARTEMENT
SOMME
ARRONDISSEMENT
AMIENS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

N°138/2026

Communauté de Communes Nièvre et Somme
2 Allée des Quarante – BP 30214 – 80420 FLIXECOURT
Tél : 03/22/39/40/40

Membres titulaires en exercice : 53
Membres titulaires présents : 46
Membres votants : 50

L'an Deux mille vingt-six, le mardi 16 Juin à 17h00, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Nièvre et Somme légalement convoqué le 9 juin 2026, s'est réuni au siège de la Communauté de Communes sous la présidence de Monsieur Philippe FRANCOIS, Président.

Etaient présents tous les délégués titulaires suivants :

Mmes BENEDINI POLLEUX, POIRET, LEPOIX, STEFANCZYK, HAFIAN, LEBRUN, DIRUY, CALAIS, SOUILLARD, DE ALMEIDA, DECERF, LEMAIRE, BARDOUX,
Mrs PINCHON, DE LIMERVILLE, HERBETTE, BARBET, DELASSUS, LAGRANGE, DELFOSSE, SINOQUET, MARECHAL, GAILLARD, DELAFOSSE, TESTU, GUILLOT, MAUGER, PHILIPPE, DALLERY (suppléant commune Havernas), FRANCOIS, WALIGORA, BONVARLET, TIRMARCHE, OLIVIER, DELVILLE, BELLAREDJ, HENRY, PARMENTIER, CARLE, FOURNET, POIRE, CLAEYS, LEFEBVRE, DUCROTOY, LECLERCQ, LEBLANC.

Etaient excusés, absents tous les délégués titulaires suivants :

Mmes PELTOT, PADE, DORION,
Mrs DETOURNE, COLOMBEL, ROHAUT, LOUETTE

Pouvoirs :

Mr DETOURNE donne pouvoir à Mme POIRET
Mme PELTOT donne pouvoir à Mme BENEDINI POLLEUX
Mme PADE donne pouvoir à Mr TIRMARCHE
Mr LOUETTE donne pouvoir à M DELASSUS

Secrétaire de séance : Mme DE ALMEIDA

OBJET : Subventions 2026 du Dispositif d'Accompagnement des Initiatives Culturelles (DAIC)

La séance étant ouverte,

Vu la loi n°2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe),

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Communauté de Communes Nièvre et Somme,

Vu la compétence Culture exercée par la Communauté de Communes,

Vu la délibération n°144/2017 du 02 mai 2017 actant la politique de développement culturel et les demandes de subventions afférentes au DAIC,

Vu l'avis de la commission culture en date du 1^{ER} Juin 2026.

Madame la Vice-Présidente en charge de la culture rappelle au Conseil communautaire que la Communauté de Communes Nièvre & Somme met en œuvre un vaste projet culturel innovant, qui contribue à la mutation de son territoire et favorise l'expression de ses populations par le biais de l'art et de la culture, dont les axes de développement sont la lecture publique, le spectacle vivant, la musique, les patrimoines culturels et historiques, et les archives.

En plus de ce projet structurant, de nombreuses initiatives complètent l'action intercommunale et participent à la vie culturelle et à l'attractivité du territoire (expositions, valorisations de patrimoines, événementiel...).

Dans ce cadre, plusieurs demandes de subventions DAIC ont été reçues pour l'année 2026 et validées par la commission Culture.

Cela concerne les dispositifs suivants :

- **L'AAVA (Amicale des Amateurs de Véhicules Anciens)**
 - Nom du projet : fête des véhicules anciens (rassemblement annuel des véhicules anciens, concerts, spectacles...)
 - Dimanche 5 juillet 2026 à Pernois
 - Budget prévisionnel : 8 280,00 €
 - Demande de la structure : 1 656,00 € (20 %)
 - **Proposition de versement : 1 120,00 €**
- **Les Amis de la Collégiale de Picquigny**
 - Nom du projet : Exposition de peinture, 2 concerts et 1 visite guidée
 - D'avril à décembre 2026 à Picquigny
 - Budget prévisionnel : 4 500,00 €
 - Demande de la structure : 900,00 € (20 %)
 - **Proposition de versement : 900,00 €**
- **L'APATE (Association pour la préservation du Patrimoine et l'Attractivité Touristique de l'Étoile)**
 - Nom du projet : « Au fil de l'Apate » (expo de mars à septembre, recueil de témoignages mars et avril, balade contée, concert de gospel)
 - 9 Août et 13 Septembre 2026 à L'Etoile
 - Budget prévisionnel : 2 360,00 €
 - Demande de la structure : 472,00 € (20%)
 - **Proposition de versement : 472,00 €**
- **LE CHATEAU BLANC**
 - Nom du projet : Saison 2026, 3 concerts + 1 pièce de théâtre
 - De Mars à décembre 2026 au Château Blanc de Flixecourt
 - Budget prévisionnel : 16 700,00 €
 - Demande de la structure : 3 340,00€ (20 %)
 - **Proposition de versement : 2 500,00 €**
- **CH'LEZ'ARTS FESTIVAL**
 - Nom du projet : Divers stands (photo, peinture, sculpture sur bois, lecture poésie, éducation. à l'environnement, Tremplin jeunes talents, concerts)
 - Samedi 30 mai 2026 de 14h à 1h à Ailly sur Somme
 - Budget prévisionnel : 12 300,00 €
 - Demande de la structure : 2 460,00 € (20 %)
 - **Proposition de versement : 2 000,00 €**

➤ **CHATEAU DE PICQUIGNY**

- Nom du projet : Initiative culturelle autour d'un repas médiéval
- Samedi 29 Août 2026 à Picquigny
- Budget prévisionnel : 3 300,00 €
- Demande de la structure : 660,00 € (20%)
- **Proposition de versement : 660,00 €**

➤ **VIGNACOURT 14-18 (Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine de Vignacourt)**

- Nom du projet : Actions et événements culturels » Ateliers (anglais, photo, quilling), expos, concert, Journées Européennes du Patrimoine, Journée Internationale de la paix, lecture..)
- De Janvier à Novembre 2026 à Vignacourt
- Budget prévisionnel : 4 200,00 €
- Demande de la structure : 840,00 € (20 %)
- **Proposition de versement : 840,00 €**

• **AMCALE DES SAPEURS POMPIERS DE VIGNACOURT**

- Nom du projet : Les pompiers fêtent la Saint-Jean » acte 3
- 27 Juin 2026 à Vignacourt
- Budget prévisionnel : 24 329,00 €
- Demande de la structure : 4 850,00 € (20%)
- **Proposition de versement : 3 500,00 €**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accorde au titre du Dispositif d'Accompagnement des Initiatives Culturelles 2026 les subventions mentionnées ci-dessus.
- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.
- Autorise le Président à signer tout document relatif au bon déroulement de cette affaire.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an indiqués ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président.



Philippe Fauray

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire compte tenu de sa transmission en préfecture le 22 juin 2026 et de sa publication le 23 juin 2026.

